

Avis de marché

Département(s) de publication : 76

Annonce No 18-155740

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville d'Yvetot.

Correspondant : M. le maire de Yvetot ou son représentant, place de l'hôtel de ville 76190 Yvetot tél. : 02-32-70-44-70 télécopieur : 02-32-70-44-

71 courriel : cellule.marches@yvetot.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marchespublics.adm76.com>.

Objet du marché : travaux de désamiantage et de démolition des habitations 7-9-11-13-15 rue Saint François à Yvetot.

Lieu d'exécution : rue Saint François, 76190 Yvetot.

Caractéristiques principales :

Refus des variantes.

Durée du marché ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 50 %;
- valeur technique : 50 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 27 novembre 2018, à 16 h 30.

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-38.

Renseignements complémentaires : les sous critères de la valeur technique sont détaillés dans le RC. Le soumissionnaire doit télécharger le DCE sur la plateforme de dématérialisation.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

le soumissionnaire transmettra son offre de façon dématérialisée sur le profil acheteur à l'adresse URL suivante : marchespublics.adm76.com. La transmission par voie papier n'est pas autorisée, en revanche une copie de sauvegarde peut être envoyée par voie postale ou remise en main propre au service Marchés Publics de la ville d'Yvetot contre récépissé avant la date et heure limite de réception des plis. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention "copie de sauvegarde" sur support physique

électronique (clé USB ou Cd) ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 7 novembre 2018.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : ADM 76.

adresse internet : <http://marchespublics.adm76.com>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : ADM 76.

adresse internet : <http://marchespublics.adm76.com>.

Mots descripteurs : Amiante (désamiantage), Démolition.